



Paris, dimanche 1 mars 2026

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2026/01320**

Modifiant l'avis n° FR/2026/01306

Modifié par l'avis n° FR/2026/01460

Pris en application :

Code des transports

**Crue (Cote d'eau à Austerlitz supérieure à 2.4 m)****SEINE - TRAVERSEE DE PARIS****Modification des conditions de navigation ( tous les usagers - dans les deux sens )****- à partir du 01/03/2026 à 22:00**o **Seine dans Paris**

entre les pk 165.100 et pk 178.000 - Toute la largeur de la voie

**Commentaire :**Les usagers sont informés la **cote d'eau à Austerlitz dépasse 2,40m**. Ainsi :

Les **bateaux de marchandises** ne peuvent pas naviguer dans les bras Monnaie et Marie. Les bateaux de plus de 105m sans propulseur d'étrave et ceux d'une longueur >110m ne peuvent pas naviguer entre Sully et Bir-Hakeim ni dans le bras de Grenelle (aval du pont Rouelle).

Les **bateaux à passagers** d'une longueur >105m ne peuvent pas naviguer entre le pont de Sully et l'aval du pont de Grenelle.

**Pour tous les bateaux d'une longueur >40m**, le demi-tour est interdit entre les ponts d'Austerlitz et de Sully.

**De plus, dès la cote de 2,50m, les bateaux de plaisance** ne peuvent plus naviguer entre le port de l'Arsenal et l'aval du pont de Grenelle. Les **bateaux à passagers** ne peuvent plus naviguer dans le bras Marie et ceux d'une longueur >110m entre les ponts Amont du périphérique et Sully. Les virements de plus de 180° sont interdits.

Prudence est demandée en raison des courants.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur [www.sif-seine.fr](http://www.sif-seine.fr) (uniquement sur PC).

**Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet ([www.vnf.fr](http://www.vnf.fr))**

**Service(s) à contacter :**

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

**Date limite d'affichage :**

Prochain avis.

Adjoint au chef de l'UTI

**Signé**

LUC DETANGER